

Semaine du 2 au 8 mars

Le Progrès 2 mars 2015

FEURS

Redaction : 8 rue d'Alsace, 42000 Feurs - Tél. 04 77 27 00 01 - Fax. 04 77 36 24 43 - lpfeurs@lapresse.fr - Périodicité : 04 77 36 24 43

PANISSIÈRES Le marché sera déplacé rue de la République à partir du 21 mars

Conseil municipal

Il s'est déroulé sous la présidence de Christian Mollard, maire.

Marché du samedi : lors de la dernière réunion qui a rassemblé habitants et commerçants, la décision de déplacer le marché de la place de l'église à la rue de la République a été adoptée. Le premier aura lieu samedi 21 mars.

Centre de loisirs : valorisation de la mise en place et du suivi des TAP (temps d'activités périscolaires) dans le cadre des rythmes scolaires.

Afin de régulariser la situation de Jennifer Vivier, directrice du centre de loisirs, une prime de 300 euros lui sera versée pour compenser les trois heures hebdomadaires supplémentaires qu'elle a effectuées de septembre à décembre pour les TAP. Depuis le 3^e janvier,

elle est rémunérée en fonction de son travail effectif.

Annuairement : réédition de la légende du Roule ; cette dernière n'étant plus aux normes, un nouvel ouvrage, un filtre photo de couleur, a été réalisé.

Travaux au gymnase : des travaux d'étanchéité seront à réaliser au gymnase afin de valider les faits.

Eclairage de nuit : les études se poursuivent.

Culture : la biéole musicale n'aura pas lieu cette année. Par contre une soirée Gospel se déroulera en octobre à l'église. La chapelle Saint-Loup sera mise en valeur avec quelques concerts.

Classes vertes : la commune se prête à ce genre d'activités avec son environnement et un projet est en cours.

Columbarium : un nouveau columbarium est prévu pour douze familles pour un coût de 9 000 euros. ■



Le marché est une destination incontournable de l'église. Photo: Yann Bourcier

Le Progrès 3 mars 2015

PANISSIÈRES Joyeuse boule : le boulodrome rouvre ses portes



■ Bernard Rolland et Noël Séguez vont assurer la présidence de la Joyeuse Boule. Photo: Yann Bourcier

Le boulodrome des Grands plans va rouvrir jeudi 5 mars pour une nouvelle saison, très chargée.

En effet, outre les nombreux concours dont le principal le 128 d'adresses, sera disputé dans la commune le « Paris », les Pédalées qu'adresses. Cette année la présidence sera assurée par Noël Séguez et Bernard Rolland et les deux dames vont assurer avec Alain Berrandot la liaison.

Panissières - Le 1^{er} tour entre amateurs et pros à 14 heures (billets en cas de mauvais temps) le 27 mars, 12 d'adresses, 7 et 9 d'adresses, Challenge Maurice Colletti, inscriptions : 07 30 82 43 04.

EN IMAGES

PANISSIÈRES Fil d'Or : après-midi festif offert par Douceur de vivre



■ Wanda à l'accueil avec Michel pour un après-midi festif avec les bénévoles. Photo: Yann Bourcier

Offert par l'association Douceur de vivre, c'est un après-midi convivial et chaleureux qui s'est déroulé au 15 duc, samedi. La partie festive a été assurée par Wanda à l'accueil, et Michel, sans oublier la participation chassante de plusieurs bénévoles. Le soir « gastronomique » offert par Douceur de vivre a été assuré par les membres de l'association en mer dans les bagnes. ■

La Maison de périnatalité en danger et la fin de la chimiothérapie

Santé. Après la chirurgie, c'est au tour du service de chimiothérapie de disparaître du site de Feurs. Les patients suivis actuellement continueront d'être pris en charge à Feurs jusqu'au 30 juin prochain. La fermeture de la maison de périnatalité est également avancée...

Nouveau coup dur pour le site de Feurs. L'activité de la chimiothérapie du Centre hospitalier du Forez va être entièrement regroupée à Montbrison. Les patients suivis actuellement continueront d'être pris en charge à Feurs jusqu'au 30 juin prochain. Ensuite, ils seront orientés en fonction de leurs choix, vers les sites disposant de l'activité chimiothérapique dans pas forcément Montbrison - dénonce le syndicat CGT du CH du Forez. Le développement de cette activité sur un seul site est initialement prévu à Feurs, mais en raison du départ d'un médecin, il a été finalement décidé de transférer l'activité à Montbrison. Pour les représentants syndicaux de la CGT, « cette réorganisation répond une fois de plus uniquement aux exigences économiques d'une part, et aux exigences juridiques d'autre part. Elle ne se soucie aucunement des conséquences sur la prise en charge des patients : plus de kilomètres à parcourir, plus de transports, famille plus éloignée... »

Après le départ de la chirurgie au début de l'année, l'annonce de la chimiothérapie pour juin, le nouveau projet évoqué au sein de l'hôpital est la disparition de la Maison de périnatalité à Feurs. Interrogé à ce sujet, le directeur a nié cette information la qualifiant d'une nouvelle « rumeur » infondée. Pourtant, des indiscretions recueillies au sein de la direction du Centre hospitalier du Forez et de la direction de l'ARS confirment que ce projet est sérieux. On parle même pour le CH de Feurs d'une économie de 900 000 euros par an. Une piste d'économie non négligeable pour l'établissement, qui dispose à Montbrison d'un pôle mère-enfant tout neuf et qui fonctionne en sous-régime.

Une économie de 900 000 € évoquée

Les représentants estiment aussi que la réorganisation « ne se soucie aucunement non plus du contexte social dégradé par l'absorption des activités de Feurs sur le site de Montbrison qui d'ailleurs menace la viabilité à terme de cette activité au CH du Forez, par la fuite des patients qui pourrait s'en suivre ».

« À ce jour, il n'est pas question de fermer la Maison de périnatalité. Le président de la Communauté médicale d'établissement travaille sur un projet médical. Cela n'a eu lieu que six ans. On va attendre qu'il soit présenté avant de critiquer. »

Jean-Pierre Talbot
Maire UMP de Feurs

Après le départ de la chirurgie au début de l'année, l'annonce de la chimiothérapie pour juin, le nouveau projet évoqué au sein de l'hôpital est la disparition de la Maison de périnatalité à Feurs. Interrogé à ce sujet, le directeur a nié cette information la qualifiant d'une nouvelle « rumeur » infondée. Pourtant, des indiscretions recueillies au sein de la direction du Centre hospitalier du Forez et de la direction de l'ARS confirment que ce projet est sérieux. On parle même pour le CH de Feurs d'une économie de 900 000 euros par an. Une piste d'économie non négligeable pour l'établissement, qui dispose à Montbrison d'un pôle mère-enfant tout neuf et qui fonctionne en sous-régime.

Spécialiser Feurs dans les soins de suite

Toujours selon nos informations, l'objectif est de spécialiser les deux sites de Feurs et Montbrison en fonction de leurs points forts. L'hôpital de Feurs pourrait notamment tirer son épingle du jeu dans l'activité de Soins de suite et de réadaptation (SSR) et la prise en charge des seniors. Comme l'avait souligné le président de la CME en conclusion de son discours de la cérémonie des vœux du CH du Forez 2015 : « Chacun des deux sites a toute sa place dans ce futur système de soins, et si nous abandonnons ici ou là des pans entiers d'activité, c'est pour mieux se reconstruire sur des activités plus utiles et



La Maison de périnatalité de Feurs pourrait disparaître au profit du pôle néonatal de Montbrison.

Photo d'illustration : Philippe Tesson

pour mieux s'ouvrir à d'autres projets tout aussi importants, intéressants et nouveaux... Chacun d'entre nous doit très rapidement faire sa propre révolution, s'adapter, innover, proposer. C'est dans ces seules conditions que nous laisserons sur le territoire du Centre Loire, à nos enfants, un service public moderne, performant et adapté ».

Damien Lepetitgaland

Qu'est-ce que la Maison de périnatalité ?

La Maison de périnatalité a ouvert le 1^{er} janvier 2007 à Feurs, suite à la fermeture de la maternité. La structure propose des services de proximité (suivi de grossesse, préparation à l'accouchement et accueil post-natal).

Après six heures après la mise au monde de leur enfant

(24 heures pour une césarienne) dans un autre établissement hospitalier, les mamans peuvent venir effectuer leur séjour post-natal à Feurs. En moyenne, les parents restent 5 (ou 7) jours dans le service. Environ 350 mamans ont eu recours à ce service de proximité en 2014.

QUESTIONS À JOHANN CESA

Élu d'opposition PS

« Il n'y a jamais eu de coopération, c'est une absorption par Montbrison »

Permettez-vous que la fusion a fonctionné ?
En fait, la fusion décidée par les maires de Feurs et Montbrison devait, nous avait-on dit, garantir le maintien des services à Feurs, permettre l'arrivée de nouveaux chirurgiens, privilégier les déplacements des médecins et chirurgiens, plutôt que des patients. Trois ans après, la réalité est bien différente. Les services médicaux et administratifs partent les uns après les autres. Hier, la chirurgie programmée, demain la Maison de périnatalité. En signant la fusion, en nommant le directeur de Montbrison, directeur de l'Hôpital du Forez, en cautionnant le projet médical d'établissement qui a été ces derniers de services à Montbrison, en refusant d'augmenter la population, le maire de Feurs porte une responsabilité dans la situation actuelle.

C'est-à-dire ?
Au dernier conseil municipal, Monsieur le Maire a déclaré avoir tout fait pour garder l'actuel directeur de l'hôpital. On veut bien le croire. Mais pourquoi conserver un directeur qui s'est hâté à vider l'hôpital de Feurs de sa substance ? Ce n'est pas en vidant Feurs que l'on va remplir Montbrison. La maternité est le meilleur exemple. Les femmes qui accouchent à Saint-Etienne ou Roanne ne pourront plus revenir à Feurs. Il est faux de croire qu'elles iront toutes à Montbrison en périnatalité. Il y aura donc une nouvelle fuite. C'est encore un service de proximité qui est supprimé. Les familles apprécieront de voir la maternité et le nouveau né à Feurs dans une unité plus conviviale qu'un grand CHU. On voit bien dans le cas présent qu'il ne s'agit pas d'un

choix de gouvernerement. C'est le maire qui a décidé de la fusion avec Montbrison. Mais mais bien une responsabilité locale. Il n'a pas surmonté les engagements pris lors de la fusion avec Montbrison.

Qu'aurait-il fallu faire selon vous ?
Il existait d'autres solutions comme la coopération inter-établissements dans laquelle Feurs aurait pu apporter ses compétences et remplir pleinement son rôle d'hôpital de proximité. En effet, la coopération hospitalière de proximité s'inscrit dans une logique de complémentarité entre les établissements et permet de rester un hôpital de proximité et de qualité conservant ses spécialités. De coopération, il n'y a jamais eu, c'est une absorption par Montbrison.



Photo : J. Guibert

Le Progrès 4 mars 2015

Le Progrès 5 mars 2015

PANISSIÈRES Bal des années 80 à nos jours, dimanche



■ Franck Rose, 3^e à droite, fera danser tout l'après-midi. Photo René Banchet

Unis-sons est une association qui regroupe cinq sonos et qui a pour but d'organiser des après-midi festives à destination des particuliers, mais aussi des entreprises, associations, en louant du matériel ou en assurant une prestation. L'association a déjà organisé

plusieurs événements dans la région et ce dimanche 8 mars, elle propose un grand bal des années 80 à nos jours, animé par Franck Rose et Gautier Grange les deux DJ. ■
À partir de 16 h petite salle d'animation. Entrée : 5€
Tél 04 77 28 67 40

Le Progrès 6 mars 2015

PANISSIÈRES Soirée exceptionnelle avec les « 50 nuances de Grey »

l'équipe féminine de l'association du cinéma, Annie Rey, titre des responsables de cette soirée, Dominique, Nathalie, Odile, Claire, Martine, a mis au programme le très attendu « 50 nuances de Grey ». Ce film raconte l'histoire d'une romance passionnelle d'un jeune homme riche et d'une étudiante de 22 ans, qui a déjà provoqué nombre de controverses. C'est une soirée totalement inédite, réservée exclusivement aux filles qui seront les reines de la soirée ! Un programme complet à leur disposition avec un espace expo, des jeux, des cadeaux et d'autres surprises... leur sera proposé. ■
Vendredi 6 mars à partir de 19h 30. Deux autres séances pour ce film, ouvertes à tous, sont programmées le dimanche 8 mars à 17 heures ainsi que lundi 9 mars à 20h 30. « La famille Bélier » sera projetée à nouveau samedi 7 mars à 21 heures. Tél 04 77 28 79 72. cinetrapanissieres.fr